

Lorsque Bertrand Rémusat, issu d'une famille de juristes établie entre Dauphiné, Comtat Venaissin et Provence, prend possession de son héritage à Malaucène, en 1328, il fait passer le crier public pour que les habitants de la ville viennent faire la reconnaissance officielle de leur redevance annuelle. Il s'écoulera trois ans entre l'établissement des premiers et des derniers actes, et encore trois ans pour les reporter sur un parchemin de quatorze mètres de long et cinquante centimètres de large.

Conservé pendant sept siècles dans les archives communales et déjà connu d'historiens du passé, ce document a été redéroulé par une équipe de passionnés du Moyen Âge. Réunis autour de Jacques Galas (association Au fil du Groseau) et de Marc Legros (Groupe archéologique de Carpentras et de sa région), ils ont décidé de présenter le parchemin au public et, surtout de le déchiffrer. Ils présentent ici les informations qu'ils ont pu en tirer sur la vie à Malaucène entre le départ de Clément V et la peste noire. Pour compléter leurs recherches, ils ont fait appel à Jean Gallian, généalogiste, qui retrace à grands traits l'histoire de la famille Rémusat.

Ainsi que le conclut François Guyonnet dans sa préface : « Cette publication n'est pas uniquement un condensé d'histoire locale focalisé sur un document, un homme et une période. C'est aussi le résultat d'une volonté de certains habitants de s'approprier leur histoire pour mieux se connaître et mieux vivre ensemble. »

13 €  
ISBN 978-2-490638-02-4



# MALAUÇÈNE LE MANUSCRIT RÉMUSAT (1328-1333)

Éditions des Offray

Jacques Galas  
Jean Gallian  
Marc Legros

Préface  
de François Guyonnet

JACQUES GALAS • JEAN GALLIAN • MARC LEGROS

MALAUÇÈNE • LE MANUSCRIT RÉMUSAT (1328-1333)